

# Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	<b>18.04.2024</b>
Thème	<b>Sans restriction</b>
Mot-clés	<b>Production végétale</b>
Acteurs	<b>Borloz, Frédéric (fdp/plr, VD), NR/CN</b>
Type de processus	<b>Sans restriction</b>
Date	<b>01.01.1965 - 01.01.2021</b>

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Ziehli, Karel

## Citations préféré

Ziehli, Karel 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Production végétale, 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 18.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	<b>1</b>
<b>Economie</b>	<b>1</b>
Agriculture	1
Production végétale	1

## Abréviations

**AOP** Appellation d'Origine Protégée (Geschützte Ursprungsbezeichnung)  
**LwG** Landwirtschaftsgesetz

---

**AOP** Appellation d'Origine Protégée  
**LAgr** Loi sur l'agriculture

# Chronique générale

## Economie

### Agriculture

#### Production végétale

**MOTION**  
DATE: 19.06.2020  
KAREL ZIEHLI

**La motion Borloz (plr, VD) visant à instaurer des réserves de vin pour faire face aux aléas climatiques a été classée.** Le député vaudois proposait de modifier la LAgr de sorte à permettre aux viticulteurs et viticultrices de constituer des réserves de vin allant au-delà des contingents de production imposés par les cantons. Ainsi, les producteurs et productrices de vin auraient pu compenser une année de faible production – due aux aléas météorologiques. Dans cette optique, il demandait également à ce que le vin finalement non-utilisé soit plus facilement déclassable en vin de table, comme cela se fait en France.

Le Conseil fédéral s'est positionné contre cette motion, estimant qu'il est déjà possible pour les viticultrices et viticulteurs de produire plus que ce qui sera vendu et ainsi de constituer des réserves. De plus, le Conseil fédéral évalue actuellement la possibilité de faire évoluer le classement des vins en AOP, ce qui donnerait une plus grande marge de manœuvre aux groupement de producteurs et productrices sur ces questions. <sup>1</sup>

---

1) Motion Borloz 18.3221